

Préparation du formulaire de demande de **partenariat**

À destination des partenaires de première ligne

PSYNAM coordonne les partenariats locaux avec l'offre de psychologues conventionnés dans la première ligne sur le territoire de la province de Namur. Ainsi il facilite ou soutient l'implémentation de projets dans les communes pour les personnes vulnérables.

Par ce document vous avez l'opportunité de préparer de votre côté les informations relatives au projet que vous voudriez développer avec un ou une psychologue conventionné.e.

Les coordinatrices se tiennent à votre disposition pour tout soutien ou questions relatives à ce formulaire.

Vos coordinatrices loco-locales

Géraldine VANDERVEKEN ([zone Ouest](#))

0490/58.64.82

geraldine.vanderveken@psynam.be

Charlotte GUIOT ([zone EST](#))

0490/58.64.81

charlotte.guiot@psynam.be

REMARQUE IMPORTANTE

Ce document PDF vous est fourni comme support d'aide à votre organisation. Votre demande officielle et définitive de partenariat devra malgré tout passer par le [formulaire en ligne](#).

Afin de préparer au mieux l'encodage de votre formulaire, préparez à l'avance les points suivants :

- **À quelle modalité d'intervention votre projet est-il adapté ?**
(par exemple : consultations individuelles effectuées dans un lieu d'accroche, séances de groupes coanimés par un psychologue conventionné,...)
- **Si le projet est établi en collaboration avec des partenaires, quels sont-ils ?**
- **Type de demande de psychologues conventionnés** (indépendant ou salarié)
- **Combien d'heures de interventions psychologiques (en individuel et/ou en groupe) sollicitez-vous, par semaine pour votre projet ?**
- **Comment répartissez-vous le temps de travail du psychologue ?** (temps de consultation individuelle, groupe de parole, réunion d'équipe,...)

- À quel public-cible s'adresse votre projet ?
- Objectifs visés par le partenariat
- Résultat(s) attendu(s) ou projeté(s)
- En quoi le partenariat s'inscrit-il dans une démarche de santé mentale publique de première ligne ?
- Disposez-vous d'un local ? Ce local est-il adapté à la confidentialité ?
- Si votre initiative consiste en une intervention de groupe, comment imaginez-vous la co-animation ?
(par exemple, par deux psychologues conventionnés, avec un psychologue conventionné et un membre de votre organisme,...-
- Si d'application, avez-vous une ou plusieurs personne(s) à renseigner pour la co-animation ?
- Quelle(s) commune(s) sont-elle(s) couverte(s) par votre projet, en termes de bénéficiaires ?
- Quel est l'état d'avancement de votre projet ? (à l'état de projet, planifié, contact déjà pris,...)
- Identifiez-vous un psychologue dans le cadre de cette collaboration ?
- Le psychologue est-il conventionné avec PSYNAM ?

Félicitations : avec toutes ces informations, vous êtes prêt.e à lancer votre demande de projet !
Vous pouvez désormais encoder votre demande via le [formulaire en ligne](#).

PSYNAM.be

Un **petit pas**
vers un **grand mieux.**



www.reseau-sante-kirikou.be



www.reseausantenamur.be